3e circ.

CIRCONSCRIPTION DE LARGENTIERE (ARDECHE)

Elections Législatives - Scrutin de Ballottage du 12 Avril 1959

Candidat de Discipline Nationale

(U.N.R., Parti Paysan et Démocratie Chrétienne de France)

pour la Défense des Libertés, la Rénovation Nationale et Rurale, la Prospérité Economique de l'Ardèche

Mes Chers Amis,

Sacrifiant tout à l'union indispensable des nationaux, risquant même ainsi de me laisser devancer par mes concurrents les plus proches sur le plan des idées, au cours de la présente campagne électorale je n'ai attaqué personne et je n'ai répondu à aucune attaque personnelle, me contentant de combattre notre ennemi commun, le communisme, dont tous les coups convergeaient sur moi.

Une fois de plus — et c'est la troisième consécutive — *LES ÉLECTRICES ET ÉLECTEURS* DE NOTRE CIRCONSCRIPTION M'ONT PLACE EN TETE DU SCRUTIN ce dont je les remercie du fond du cœur. LEUR VERDICT TROIS FOIS RENOUVELE ne peut donc donner lieu à aucune équivoque ni discussion : il est clair et précis.

Grâce à leur cohésion, à leur constance et à leur discernement, UNE SUPREME HONTE NOUS A DEJA ÉTÉ EVITEE, d'extrême justesse : CELLE DE VOIR LE PARTI DE L'ETRANGER EN TETE CHEZ NOUS le 5 Avril, ce qui aurait permis à « l'Humanité » de clamer sa victoire sur toute la largeur de sa première page.

Heureusement, il n'en a rien été :

Liogier l'emporte sur Roucaute de 232 voix.

Mais le Parti Communiste n'en gagne pas moins 2.578 voix sur le scrutin du 23 Novembre dernier...

Cette trop sensible progression traduit un mécontentement certain, habilement exploité par tous les tenants de l'Anti-France.

J'ai dit et répété ce que je pensais de certaines mesures dont la responsabilité incombe au premier chef aux experts, technocrates et autres hauts fonctionnaires hérités de la IVème République mais qui ne peuvent être remplacés du jour au lendemain. Je m'emploierai de toutes mes forces à faire rapporter de telles mesures parmi lesquelles la suppression de la Retraite du Combattant et la franchise de 3.000 francs à la Sécurité Sociale me semblent comporter un caractère vexatoire. J'ai trop connu moi-même, au cours de ces derniers mois, l'injustice et la puissance des clans encore en place pour ne pas m'élever demain contre elle et contre eux. Quant aux sacrifices indispensables, ils devront être équitablement répartis : ce ne sont pas toujours les mêmes, c'est-à-dire les faibles, qui doivent supporter les erreurs commises par d'autres.

LA FRANCE ENTIERE A LES YEUX FIXES SUR LA CIRCONSCRIPTION DE LARGENTIERE-AUBENAS. NOUS DEVONS LUI DONNER DIMANCHE UN GRAND EXEMPLE : le communisme ne passera pas chez nous parce que les anti-marxistes sont prêts à faire la chaîne et à assurer les obligatoires regroupements.

En fait, il ne reste plus que 2 candidats face à face :

d'un côté Albert LIOGIER, qui représente LE PARTI DE LA FRANCE

et le très large éventail de l'opinion nationale,

de l'autre Roger ROUCAUTE, représentant du Parti de l'Etranger.

En votant LIOGIER,
vous VOTEREZ FRANÇAIS.

ATTENTION !

Dans cette élection-test, VOUS N'AVEZ PAS LE DROIT DE VOUS ABSTENIR !

L'ABSTENTION EST UNE TRAHISON envers la Patrie, une désertion devant un devoir aujourd'hui impérieux. Le Parti Communiste (qui ne s'abstient pas) en tirerait de nouvelles conclusions pour tenter de démontrer au monde que notre Pays s'abandonne.

Un faible écart de voix avec mon adversaire signifierait votre indifférence.

En m'apportant EN MASSE vos suffrages, vous montrerez au Pays tout entier, au dessus de ma personne, que l'Ardèche a compris l'énorme enjeu du scrutin du 12 Avril 1959.

Albert Liogier.

Remplaçant éventuel :
Maurice MEJEAN, avoué à Largentière.

Vu : le Candidat.

Imp. LIOGIER. Aubenas

Sciences Po / fonds CEVIPOF

Sciences Po / fonds CEVIPOF